

**Conseil d'administration  
Séance du 09 décembre 2024**

ACTE ADMINISTRATIF Acte 79/2024	QUESTIONS FINANCIERES Tarifs UJM 2025/2026
------------------------------------	---

Vu les articles L712-1 à L712-6 modifiés

Vu l'article L712-6-1 modifié

Vu l'article L719-7 du code de l'éducation

Vu l'avis de la Commission Formation et Vie Universitaire du 22 novembre 2024

Le Conseil d'administration adopte les Tarifs de l'Université Jean MONNET 2025/2026.

A Saint Etienne le 10 décembre 2024  
Le Président du Conseil d'Administration,  
Président de l'Université,



Florent PIGEON

POUR : 27

CONTRE : 0

ABST : 0